

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1104

VENDREDI 17 JUILLET 2015

Dispensé de timbrage BREST CTC

Continuité républicaine

Le 10 juillet, Ouessant accueillait, pour la première fois de son histoire, un premier ministre en fonction. À l'occasion de la première conférence des îles, à l'invitation du député Richard Ferrand, Manuel Valls a tenu à signer personnellement une série de conventions par lesquelles l'État s'engage à soutenir le développement des îles du Ponant.



À Ouessant, avec les élus bretons

« **N**ous ne réclamons pas la continuité territoriale qui serait un non-sens pour des territoires qui sont, par définition, des étendues de terre entourées d'eau », a précisé le maire d'Ouessant et président de l'association des îles du Ponant, Denis Palluel, qui préfère évoquer une continuité républicaine.

La convention, signée avec le Conseil régional, le Conseil départemental et l'État, constitue un contrat de partenariat pour la période 2015-2020, pour un développement durable adapté à la situation géographique et aux enjeux bien particuliers des îles. Cette signature a eu lieu en présence du premier ministre, Manuel Valls, de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et de Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique.

Ce nouveau contrat de partenariat porte sur une enveloppe de 6,05 millions d'euros. Dans la continuité du précédent du contrat, il met en particulier l'accent sur le développement du logement et de l'économie. Il prévoit aussi le maintien des services essentiels à la population, le soutien à la production d'énergies renouvelables et la gestion économe des déchets. L'État apportera une aide supplémentaire de 4 millions d'euros.

Pour Denis Palluel, sur les îles, « s'il n'y a pas tout, il peut n'y avoir rien ». C'est donc une vision globale, qui aborde toutes les problématiques essentielles au maintien d'une population sédentaire à l'année que propose le contrat de développement autour de quatre priorités. D'abord le logement. Puis le soutien au développement économique durable, de manière à maintenir et encourager le développement de nouvelles activités. Ensuite, la préservation des ressources et le soutien à la transition énergétique : l'objectif est d'améliorer la qualité naturelle et paysagère de sites remarquables et de soutenir les projets de découverte de ce patrimoine, d'accompagner la production d'énergies renouvelables... Le premier ministre a ainsi pu découvrir le projet d'hydrolienne *Sabella* qui, à terme, alimentera l'île en électricité et remplacera la centrale au fioul actuelle.

Enfin, le quatrième volet du contrat porte sur le développement des services collectifs essentiels à la population : services au quotidien (sociaux, médicaux...), services à la petite enfance et aux personnes âgées, services socio-culturels et sportifs.

Manuel Valls a clairement fait savoir aux habitants des îles du Ponant que l'État est à leurs côtés pour les aider à vivre et travailler sur leur île.

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 16/07/2015



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déclinistes

C'était mieux avant. Tel est le credo de la droite décliniste qui ne cesse de promouvoir une vision passéiste de la France. Celle des années 50, avant la décolonisation, quand le bac était réservé à une élite.

Ce n'est pas un hasard si, cette année, plusieurs polémiques ont été montées de toutes pièces pour discréditer cet examen et, par la même occasion, la ministre de l'Éducation nationale.

Tout est bon pour tenter de faire disparaître le premier grade universitaire et expliquer aux bacheliers que leur diplôme ne vaut rien. Pour les tenants de l'idéologie libérale, un diplôme qui ne sélectionne pas n'est pas un bon diplôme.

PS29

Chiffre de la semaine

3 000

C'est le nombre de nouvelles missions de services civiques créées d'ici 2016. Cela représente un doublement par rapport à 2014.